

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1898)
Heft: 7

Artikel: Hygiène à l'école : par quels moyens pouvons-nous lutter contre la malpropreté de certains élèves ?
Autor: Ballet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-239108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vue l'harmonie de diverses branches d'étude. Mais on doit reconnaître aussi qu'il eut à lutter souvent contre les préjugés, le manque d'initiative, et on peut lui rendre cet hommage que les difficultés dont fut semée sa route n'affaiblirent pas un instant son amabilité envers chacun. Nous gardons de lui le souvenir d'un excellent collègue, d'un inspecteur consciencieux, au caractère affable et empreint de la plus grande douceur.

Sur l'invitation de M. le Président, l'Assemblée se lève en signe de deuil.

La démission de M^{me} Charrey est acceptée.

A l'unanimité l'Assemblée admet dans la Société M^{lles} Marguerite Delaigue, Emilie Fafi et Esther Mermoud, sous-régentes, présentées avec préavis favorable du Comité.

2° HYGIÈNE A L'ÉCOLE.

Par quels moyens pouvons-nous lutter contre la malpropreté de certains élèves ?

Sujet introduit par M^{me} Ballet.

M^{me} Ballet donne lecture du travail suivant que nous insérons *in extenso*.

Mesdames et Messieurs,

La spécialité qui m'occupe depuis le mois de novembre 1893 a attiré mon attention sur tout ce qui concerne l'éducation physique de nos élèves, aussi bien sur leur état général de propreté que sur un système de gymnastique correctif et récréatif pour nos jeunes filles, qui trop longtemps ont été négligées. Je ne dirai rien aujourd'hui des exercices physiques ; le Département étudie activement la question et nous ne doutons plus que ses efforts ne tendent à donner à notre population féminine la part qui doit lui être échue dans cette branche.

Je désire traiter avec vous, chers collègues, ce qui concerne l'hygiène de nos enfants dans les soins corporels ; il y a là un point noir, vous en conviendrez, et si je vous rappelle que j'ai chaque jour 6 à 10 classes à diriger, que j'ai souvent eu maille à partir avec les parents, et que je me suis parfois trouvée en

désaccord avec la titulaire de classe, vous comprendrez que j'aie à cœur d'avoir à ce sujet une discussion publique. Il importe encore de rappeler ici que quelques-unes des classes spéciales ouvertes dernièrement comptent des élèves dont le retard est dû en grande partie à la négligence des parents dans les soins physiques.

Il n'est pas facile, en effet, de s'attacher à ces petits êtres malpropres, aux vêtements déguenillés et répandant une odeur infecte, de les avoir près de soi pour les suivre dans leurs travaux. Ils sont repoussés de leurs camarades, les pauvrets, parfois mis à part dans la classe, laissés de côté dans les jeux.

Et leur état de malpropreté ne serait-il pas pour eux la cause d'un retard intellectuel, ne vaudrait-il pas la peine de porter là nos efforts, et d'appeler l'aide du Département pour que notre population scolaire nous fasse honneur, pour qu'à la rue et dans nos salles, certains élèves ne se distinguent pas par leur mauvaise tenue, mais qu'au contraire, grâce à un extérieur général soigné, on devine l'intérêt et le respect que tous portent à l'école, et pour qu'on ne voie plus de parents renoncer à l'idée de faire fréquenter nos écoles primaires par leurs enfants parce que les élèves en sont sales et mal élevés. N'entendons-nous pas souvent invoquer cette raison ?

Je ne voudrais pas avoir fait le tableau trop sombre ; je n'oublie pas que la grande partie de notre classe ouvrière nous envoie des enfants soignés, que les enfants négligés sont plus rares dans les classes supérieures et plus facilement remarqués chez les jeunes filles que chez les garçons, mais il y a encore trop de parents qui n'ont jamais songé que la simple convenance, qu'un sentiment de respect pour nos institutions exige qu'ils envoient sur les bancs de l'école hospitalière, en compagnie d'un maître ou d'une maîtresse dévoués et de nombreux camarades des enfants lavés, peignés, aux habits ordres ; qu'au contraire, ils contribuent par leur négligence à un retard dans le développement intellectuel, font perdre du temps aux fonctionnaires, et les indisposent contre de tels élèves.

Nous ne sommes pas toujours d'accord sur ce que nous sommes en droit d'exiger. Les uns pensent qu'il ne faut point être indulgents et que l'on peut beaucoup obtenir ; d'autres s'en occupent moins. Nous avons une certaine crainte d'être blâmés de nos supérieurs. Cela n'entre-t-il pas pourtant dans l'éduca-

tion, que l'on ne saurait mettre de côté à l'école primaire, de réclamer une tenue soignée et d'en faire ressortir les bons effets moraux et hygiéniques? Et quand nous prenons tant de considération pour les parents négligents qui savent à l'occasion se montrer impertinents et nous causer des ennuis, nous oublions que nous devons tenir compte de toute une catégorie de parents plus intéressants qui sont fort mécontents lorsque leurs enfants leur apportent de l'école une tête malpropre, par exemple. Je ne crois pas qu'il soit jamais venu à l'idée de nos supérieurs de nous donner tort quand, dans les cas de malpropreté, nous agissons avec tact mais sévèrement.

J'ai pensé qu'il serait intéressant que nous traitions ensemble ce sujet, qu'après l'échange de bonnes idées dictées par l'expérience, nous exposions au Département ce qui nous semblerait bon à obtenir; de son côté il nous aidera d'autant mieux que nous n'apportons ici que le désir de contribuer à la bonne marche de nos écoles.

Je crois qu'un meilleur état de propreté chez une certaine partie de nos écoliers pourrait être obtenu : 1^o par nos propres efforts; 2^o par l'aide du Département; 3^o par le dévouement des personnes qui s'occupent des enfants après les heures réglementaires de classe.

Je reprendrai plus en détail ces 3 points et serai heureuse d'entendre ensuite mes collègues qui n'ont pas été jusqu'à ce jour sans user de leur côté de bien des moyens de répression.

RÔLE DES MAÎTRES.

Je crois que du maître ou de la maîtresse dépendra beaucoup l'état général de la classe. La sévérité là, plus qu'ailleurs peut-être, produit ses bons effets. J'ai pu m'en convaincre par des élèves qui, passant d'une classe à une autre, se montraient soignés après avoir été malpropres toute une année. C'est donc en nous entendant de manière à ce que les enfants sachent bien qu'ils ne trouveront pas plus d'indulgence dans une classe que dans une autre que nous aurons du succès. Et pour cette raison, il serait bon que le Département nous indiquât d'une façon très précise ce que nous devons faire dans les divers cas qui se présentent journellement.

Je crois que nous sommes en droit de refuser l'enfant sale, de faire des observations à l'enfant dont la mise n'est pas convenable par négligence, de lui faire remarquer qu'on ne peut s'occuper de lui quand il n'a pas pris la peine de faire sa toilette ; nous sommes en droit de procéder ou de faire procéder à un nettoyage, nous sommes en droit de prier les parents de faire leur devoir. C'est inculquer à l'élève des principes d'hygiène qu'il ne reçoit pas chez lui et lui apprendre à respecter la maison qui lui ouvre si largement ses portes. — Je connais une maîtresse qui a toujours en réserve deux tabliers propres ; l'élève qui vient avec un tablier sale est changé pour les heures de classe et remet son tablier pour rentrer chez lui. Voilà une manière bien simple de faire comprendre que ce qui peut être assez bon pour la maison ne l'est pas pour l'école. Dans ce cas, on ne donne pas (car il est aussi mauvais de trop donner), on prête, et cela pour apprendre à respecter les convenances.

Je crois aussi qu'il est de notre devoir de faire chaque lundi matin une visite minutieuse. Le temps que nous lui consacrerons ne sera pas perdu. Et alors : s'il y a manque de soins grave ou un cas douteux quelconque, ne devrions-nous pas renvoyer l'enfant avec une lettre-formulaire indiquant l'observation faite par le maître et astreindre, si nous le jugeons nécessaire, l'enfant à se présenter chez le médecin scolaire pour obtenir l'autorisation de rentrer. Ce moyen peut paraître sévère aux parents, mais le cas se ferait toujours plus rare et cette simple lettre officielle serait notre défense en cas de contestations. J'ai appris que dernièrement M. le Dr Mégevand a remis à une fonctionnaire des imprimés à cet usage. Cette mesure devrait devenir générale.

Je ne saurais assez recommander de profiter des leçons de gymnastique pour être exigeant. Elles fournissent, en effet, plus qu'aucune autre, l'occasion d'observer les déficits dans la toilette des élèves. En pourrait-il être autrement, puisque pendant $\frac{1}{2}$ heure ou davantage à chaque leçon, les enfants sont en rapport plus intime avec le maître ou la maîtresse et leurs camarades ; ils se présentent là debout, dépourvus des vêtements superflus tels que tabliers, cols-parures, vestes, etc. Alors quand ces cache-tout ont disparu, que de tristes découvertes !

Cou et bras sales, robes décousues aux garnitures déguenillées, vêtements dégoûtants ne demandant qu'un coup de savon mais que le tablier cache précieusement, poches, mouchoirs, boutons, crochets faisant défaut, chaussures blanchies à moitié lacées, parfois pas du tout, bas non attachés, etc. etc. Combien nombreuses arrivent alors les occasions de répéter que simplicité et propreté sont la parure des enfants, que les détails dénotent l'ordre ou le désordre, que nos yeux se réjouissent à être entourés d'enfants régulièrement soignés.

A nous dames surtout d'apporter sévérité et bonté dans l'inspection minutieuse de la toilette de nos jeunes filles, de leur faire comprendre quel est le vrai bon goût, de leur donner des conseils et de ne pas oublier de placer ici et là un vêtement, un objet de lingerie qui sera apprécié. Nous saurons bien voir s'il y a indigence ou négligence. La tâche est délicate parfois, mais la jeune fille, plus facilement que le garçon, a le cœur gros de n'être pas mise convenablement et elle sera reconnaissante des soins de sa maîtresse. Si peu que nous ferons nous prouverons à nos élèves l'importance que nous attachons à un extérieur soigné. L'enfant rapporte si bien à la maison ce que la maîtresse a dit pour telle ou telle élève; les parents négligents en prendront ce qu'ils voudront et les parents soigneux nous approuveront.

Dans les cas spéciaux de pauvreté ou de négligence inexcusable, nous avons, pour nous aider, les dévoués comités de l'Enfance abandonnée et de la Protection de l'enfance, auxquels nous ne nous adressons jamais en vain. Enfin je me demande si nos collègues dames faisant partie de l'Union des femmes ne pourraient pas proposer qu'il soit donné sous le patronage de cette société si intéressante des conférences aux mères de famille sur l'entretien des enfants, comme il leur en a été donné l'an dernier sur une cuisine économique et nutritive. Il y aurait bien à dire. Combien de mères de famille ne comprennent pas qu'un lavage complet de leur enfant est bien plus vite fait et plus sain que ces nettoyages imparfaits de chaque partie du corps, que la tête doit être lavée, sans qu'il y ait préjudice pour la santé, qu'une bonne toilette le soir est hygiénique et facilite ce travail du matin, qu'on devrait habituer les enfants à cirer leurs chaussures le soir (pour beaucoup ce travail ne se fait qu'une fois dans la semaine),

qu'une trop grande quantité de vêtements sales, poussiéreux sur un enfant le gêne et le tient moins au chaud qu'un vêtement douillet dans lequel il peut aisément se mouvoir, que les vêtements donnés peuvent, avec peu de travail parfois, vêtir joliment sans prêter à l'enfant l'apparence d'un petit protégé, que ces robes du dimanche qui deviennent des robes d'école ont tout à gagner d'être dépouillées de ces rubans et de ces dentelles fripées, etc., etc.

Enfin, il faudrait montrer par l'entretien de nos salles d'école, des escaliers, des vestibules, que nous voulons vivre dans une atmosphère de propreté et exiger que les enfants ne salissent pas à plaisir le local qu'ils habitent tant d'heures chaque jour. Les corridors et les classes sont suffisamment salis déjà par la poussière des chaussures qu'on ne peut éviter, il est vrai, mais qui serait en quantité moindre si l'on avait à chaque entrée un bon paillason.

Essayons de formuler ce désir, ainsi que celui de voir nos salles plus souvent balayées; peut-être seront nous écoutés? J'ai vu en Allemagne des écoles primaires, aussi vastes que les nôtres être balayées chaque jour. Les étrangers qui visiteraient quelques-uns de nos bâtiments scolaires, ne seraient souvent pas enchantés; le lundi ou le vendredi après-midi déjà ils laissent fort à désirer.

APPUI DU DÉPARTEMENT.

En toute première ligne, je demanderai des visites médicales plus fréquentes et plus minutieuses. Je suppose bien que la besogne est grande et je ne sais pas au juste combien de personnes en sont chargées; mais si les visites ne sont pas suffisamment fréquentes ou sont trop rapidement faites, elles ne sont pas d'un secours bien grand pour le fonctionnaire. Et pourquoi le médecin scolaire n'aurait-il pas une tâche plus étendue dans tout ce qui concerne l'hygiène de nos écoles? Pourquoi n'aurait-il pas son mot à dire sur l'entretien de nos locaux, sur les balayages incomplets, le chauffage insuffisant? Pourquoi ne visiterait-il pas nos leçons de gymnastique, ne serait-il pas consulté dans les cas douteux d'exemptions, ou dans le cas, au contraire, où le maître hésiterait à faire travailler tel élève, que ne s'occupe-t-il de nos

pupitres parfois si peu à la taille de nos enfants, des attitudes en classe, des enfants anormaux, etc.

La tâche me semblerait plus intéressante que si elle se borne à des visites de tête et le médecin (homme ou femme) en entrant plus souvent et plus en détail en rapport avec nous, ferait profiter bien davantage notre jeunesse scolaire.

En second lieu, je demanderai qu'il soit fait le plus grand profit possible des douches et des bains. Les premières douches ont été établies dans le bâtiment de la rue Necker, d'autres seront installées dans les bâtiments neufs à construire. Nos collègues de l'Ecole de la rue Necker nous intéresseront en nous donnant des détails sur le fonctionnement des douches. Peut-on les rendre obligatoires pour les enfants que le maître sait insuffisamment propres ? Beaucoup d'enfants en profitent-ils ? J'ai assisté en Suède à une savonnade (si je puis m'exprimer ainsi) qui m'a laissé une impression excellente par sa bonne organisation. Dix enfants passaient à la fois, le bain durait 10 minutes ; 20 minutes en tout. 100 élèves passaient par jour. Les trois premiers jours de la semaine sont réservés aux jeunes filles, les trois derniers aux garçons.

Comment faire chez nous pour suppléer au manque de douches dans les autres bâtiments, quand elles seraient nécessaires pour certains enfants ?

Ne pourrions-nous pas les envoyer procéder à un lavage où elles existent ? — Quant aux bains du Rhône, l'entrée en est gratuite pour nos élèves une heure par jour ; ils reçoivent à l'école des cartes d'entrée. Sont-elles données bien judicieusement ? Les enfants en profitent-ils réellement ? Encore un point que mes collègues, titulaires de classe, discuteront avec plus d'autorité. Et puisque le Département nomme pour ces bains, des surveillants, ne pourrait-on pas leur confier les élèves auxquels un bain est nécessaire ?

Je ne m'étendrai pas sur l'importance qu'il y a à développer chez nos écoliers et écolières le goût de la natation ; il semble que dans une ville si abondamment pourvue d'eau, notre jeunesse scolaire devrait pouvoir se livrer, à très bon marché, à cet exercice éminemment hygiénique. Les bains du Rhône et du lac deviennent onéreux pour une famille de plusieurs enfants. Le bain avec cabine coûte 30 cent. (un en plus de la douzaine par abonnement). Peut-on toujours facilement

augmenter de 1 franc et davantage par jour les dépenses d'une famille de 3 ou 4 enfants ?

Il y a 2 ans, sur ma demande, des démarches ont été tentées par le Département auprès de la propriétaire des bains du Brise-lames afin d'obtenir pour nos écoliers des cartes d'abonnements à prix réduits. Ces démarches, commencées un peu tard, n'ont pas abouti pour la saison et n'ont pas été reprises l'année suivante.

Pendant les vacances, les classes gardiennes devraient pouvoir fréquenter nos établissements de bains froids.

Une société particulière s'occupe de doter notre ville de « Bains chauds » avec piscine de natation, et promet des avantages pour notre monde écolier. Demandons ici que le Département ne néglige pas l'occasion de chercher à procurer à nos élèves des cartes à très bas prix.

Je disais plus haut que les cas de malpropreté sont plus nombreux dans les classes inférieures. Le jeune enfant a moins d'amour-propre, est moins habile et a moins de sens pratique. S'il a des parents négligents, il s'habille, fait une toilette des plus sommaires, déjeune et part pour l'école. Mais aussi la mère a-t-elle toujours le temps nécessaire pour s'occuper des détails avant l'heure de la classe ? A ce propos, je formulerai le désir de voir l'heure de l'entrée retardée pour les deux classes inférieures.

Il n'est pas pédagogique de tolérer les arrivées tardives, si fréquentes en première année surtout, mieux vaudrait donc commencer plus tard et donner à l'enfant des habitudes de ponctualité.

Si nous avons assisté au réveil de jeunes enfants, nous savons combien il est difficile, je dirai cruel de les faire lever assez tôt pour l'école ; même dans les familles où l'heure du coucher est raisonnable. Il n'est pas exagéré de demander 10 à 11 heures de sommeil pour eux. Ce nombre d'heures est-il toujours atteint, précisément quand un bon repos les préparerait le mieux au travail ? Alors, l'enfant qui se lève à la dernière minute, fait sa toilette à la hâte et arrive à l'école souvent imparfaitement propre. On m'objectera que bien des mères de famille quittent la maison tôt pour se rendre au travail et préfèrent envoyer leurs enfants de bonne heure à l'école.

Une simple classe gardienne facultative recueillerait ces élèves mais n'exigerait pas de travail. En passant, il me semble qu'il y aurait encore à retarder pour toutes les classes l'entrée à 1 $\frac{1}{2}$ l'après-midi. La sortie pourrait être retardée aussi. Dans un grand nombre de familles, par le fait des distances à parcourir maintenant pour revenir du travail, le dîner ne se prend guère avant midi et demi. S'il est un moment où il est nécessaire de laisser à l'enfant le temps d'être utile et en compagnie de ses parents, c'est bien à l'heure de ce repas, et il me semble, que pour fonctionnaires, parents et élèves, l'entrée en classe gagnerait à se faire l'après-midi dans nos établissements primaires en même temps que dans nos écoles supérieures.

CLASSES GARDIENNES ET CUISINES SCOLAIRES.

Nos écoles ont vu naître ces dernières années comme devant les compléter, deux belles institutions dues l'une à la générosité privée, l'autre au Département de l'Instruction publique ; je veux parler des cuisines scolaires et des classes gardiennes. Nous sommes convaincus aujourd'hui par le nombre toujours plus grand d'enfants qui en bénéficient qu'elles répondent à un besoin.

La salle d'école, claire, chaude, animée, c'est bien beau ; mais combien de pauvrets en la quittant, regagnent tristement le logis ou plutôt le fuient parce qu'il est froid et solitaire. Combien qui ne trouvent pas à la maison la bonne maman qui a préparé les pantoufles, mis au chaud le goûter. Combien dînent d'une maigre nourriture en attendant à la rue le moment de rentrer en classe ou le retour des parents.

Il s'agit donc de remplacer auprès de ces enfants, un père et une mère occupés tout le jour à la lutte matérielle de l'existence, lutte devenue bien pénible. Mais encore faut-il remplir ici la tâche des parents dans ce qu'elle a de plus beau : l'éducation. C'est donc l'éducation par des travaux divers et autres que ceux de la classe, l'éducation à table, l'éducation par les jeux et les promenades, le souci de l'ordre et de la propreté qui feront la tâche des personnes dévouées mises à la tête de classes gardiennes.

Dans toute entreprise, il faut poursuivre un idéal et écarter sans miséricorde tout ce qui pourrait contribuer à ne pas l'at-

teindre ; mes observations m'ont amené à constater que le but des écoles gardiennes n'est pas toujours poursuivi et que parmi les enfants qui nous sont confiés (est-ce caprice de leur part ou indifférence des parents) un certain nombre trouveraient à la maison famille et dîner. En augmentant ainsi la tâche du fonctionnaire ils la rendent moins profitable à leurs camarades moins privilégiés. Le jour où nous serons plus circonspects, où nous exigerons davantage de ces enfants sous bien des rapports, ils viendront moins nombreux ; mais les sacrifices financiers auront bien plus de profit.

J'ai toujours pensé que c'est l'école gardienne qui contribuerait le plus à donner à nos enfants négligés le goût de l'ordre, de la propreté. Car pendant ces quelques heures, chaque jour, dans cette école où le programme ne talonne personne, nous pourrions nous montrer impitoyables ; c'est là qu'il faudrait faire procéder à des toilettes avant et après le repas de midi ; il y aurait, bien entendu, à la disposition des classes gardiennes, du savon et des essuie-mains. C'est alors qu'il faudrait faire faire les petites réparations aux vêtements, coudre des poches, des boutons, crochets, ourler des mouchoirs de poche, etc. Quel temps bien employé que celui qui serait passé à la revue des habits ! Je me rappelle avec plaisir cette classe gardienne de Stockholm où, parmi les enfants des deux sexes occupés à des ouvrages bien divers, un petit tailleur en herbe mettait une pièce à la manche de son vêtement, pendant que plusieurs de ses camarades raccommodaient des chaussures sous la direction d'un cordonnier. Ces heures si profitables et coupées par une récréation et un petit goûter, quelle école !

Quant au repas de midi, il y aurait aussi à exiger beaucoup de discipline, de propreté et d'économie. Il m'est arrivé d'assister à des diners, et d'entendre plus de bruit certainement que n'en devraient faire des enfants à table, et de constater un gaspillage de nourriture écœurant, des restes sur les assiettes, des débris traînant sur le plancher. J'ai eu l'occasion déjà de peindre ces tables scolaires suédoises, tables recouvertes d'une belle nappe blanche, autour desquelles, garçons et fillettes, réunis sur les mêmes bancs, savouraient un repas servi par leurs aînés de l'école. Je ne veux pas comparer deux peuples dont les caractères sont si différents ; mais si nous avons à revendre aux habitants du Nord de notre vivacité, nos enfants

devraient aussi leur prendre un peu de discipline et de respect. A ma surprise de voir ce luxe de nappage, le directeur de l'école me dit : « Pourquoi nos pauvres n'apprendraient-ils pas à manger proprement ? » Voilà ce qui s'appelle faire de l'éducation.

Gâtons nos écoliers, c'est bien, mais gâtons-les d'une manière intelligente, en nous intéressant à eux pour leur avenir, pour en faire des ouvriers honnêtes et laborieux. La Bruyère a dit : « La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos. »

Bien justes aussi ces paroles, dont j'ai oublié l'auteur : « Les aumônes des riches sont souvent un poison pour les pauvres ; plus elles sont abondantes, plus est violent en général le toxique qu'elles renferment. L'aumône ne remplit son but que lorsqu'elle amène à ne plus mendier celui qui la reçoit. »

Je me résume. Une meilleure hygiène est à obtenir dans nos écoles. Nous l'aurons si, par tous les moyens et dans toutes les occasions, nous démontrons aux enfants la nécessité des soins corporels et d'une tenue correcte pour l'école ; si le Département veut nous permettre, par quelques réformes, d'être plus exigeants ; si les personnes appelées à diriger les classes gardiennes attachent la plus grande importance au but éducatif de cette institution.

J^{ne} BALLET.

La communication de M^{me} Ballet est accueillie par de vifs applaudissements. M. le Président exprime à notre collègue sa vive reconnaissance pour cet important travail, dont l'ampleur et la bonne ordonnance témoignent d'une étude consciencieuse du sujet. Il rappelle que plusieurs des idées qui viennent d'être émises ont été déjà discutées, acceptées par la Société pédagogique, mais qu'elles sont restées à l'état de lettres mortes grâce à certaines négligences. Il est heureux que nous les voyions réapparaître dans un travail d'ensemble bien établi, abondant en observations personnelles, et où règne une franchise d'expression qui ne laisse dans l'ombre aucun devoir, aucune responsabilité.

La discussion est ouverte.

M. *Sené* dit avoir été très intéressé. Il est bon de donner aux enfants des notions d'hygiène et de leur en faire comprendre la nécessité. Il faut leur parler des microbes, ces infiniment petits dont l'influence est si grande sur la vie de l'homme. Les enfants trouvent à ces leçons un grand intérêt.

M^{lle} *Métral* apprécie vivement le travail qu'elle vient d'entendre. Les maîtresses doivent déployer la plus grande fermeté dans la lutte journalière contre la malpropreté de certains enfants, et ne pas craindre, ce qui n'est pas toujours le cas, de contrecarrer la mauvaise volonté des parents récalcitrants. Il faut expliquer aux élèves l'importance, le pourquoi de la propreté, de façon que les soins qu'ils apportent à leur toilette soient un acte volontaire, accompli avec plaisir, à l'égal d'un vrai besoin. Nos visites médicales sont d'ailleurs trop clairsemées et ne se font pas toujours avec l'attention nécessaire. Et cependant ce sont bien les indications du médecin qui peuvent armer le mieux l'institutrice contre la négligence coupable de certains parents.

M^{lle} *Métral* échange avec M^{me} *Ballet* quelques observations au sujet des dons de vêtements. Il en ressort qu'on doit y procéder avec tact et avec l'assentiment des parents.

M. *Maerky* constate qu'en ville aussi les visites sanitaires sont insignifiantes et qu'elles devraient avoir au besoin une sanction coercitive contre les parents. Les cartes de bains ne sont pas délivrées en nombre suffisant. M. *Maerky* estime que dans les cas de négligence avérée, il faut sévir en dépit des parents mal disposés.

M. *Sigg* rappelle que les visites s'adressent à 8,000 enfants. Il serait nécessaire de créer deux postes de médecins scolaires. On les confierait à un homme et à une dame à qui on assurerait un traitement suffisant pour leur permettre de se consacrer exclusivement à nos écoles.

M^{me} *Ballet* et M. *le Président* appuient vivement cette solution ; on aurait de cette manière des fonctionnaires responsables dont les avis auraient la sanction nécessaire.

La proposition de M. *Sigg*, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M. *Sigg* démontre quels ont été les excellents résultats obtenus par les douches scolaires ; on s'est heurté à certaines difficultés, le manque de locaux, par exemple, pour pouvoir

les établir dans les anciens bâtiments ; mais les nouvelles écoles en seront dorénavant pourvues. Au sujet des bains, M. Sigg voudrait que le Département passât une convention avec les établissements balnéaires de notre ville, afin d'en faciliter l'accès aux élèves ; les bains devraient avoir lieu pendant les heures d'école, pour que les maîtres fussent à même d'accompagner leurs classes.

Les conclusions de M^{me} Ballet, relatives aux bains et douches, sont approuvées.

En ce qui concerne les heures d'entrée, M. *Pesson* fait observer que depuis l'adoption de l'heure centrale, les enfants sont moins propres à l'entrée en classe du matin. L'heure de cette entrée devrait être retardée.

M^{me} *Ballet* estime qu'en effet les petits pourraient entrer à 9 heures, car la séance du matin est trop longue pour eux. Cependant il faut tenir compte de l'avantage qu'il y a pour certaines familles à faire partir en même temps tous les enfants pour l'école.

M. *Menu* ne voit pas la possibilité de faire venir les petits plus tard dans les écoles à six degrés de la campagne.

M. *le Président* résume les divers desiderata exprimés, et il met aux voix la proposition suivante, qui est admise à l'unanimité :

« Dans les écoles de la campagne l'heure d'entrée en classe devrait être retardée, mais demeurer unique pour tous les degrés.

Dans les écoles de la ville toutes les classes continueraient de recevoir les élèves aux heures actuelles. Les leçons des degrés inférieurs commenceraient à 9 heures en hiver et à 8 heures en été, et il y aurait dans ces degrés classe gardienne pendant le temps précédant l'ouverture des leçons. »

M. *le Président* juge utile l'envoi à tous les parents d'une brochure condensant sous une forme pratique ces préceptes hygiéniques que nous voyons si souvent méconnus. Elle ouvrirait les yeux de bien des gens, extirperait bien des idées fausses ; en y ajoutant quelques règles élémentaires de politesse, elle constituerait comme un guide propre à régler la contenance, la manière d'être extérieure de nos élèves, contre lesquels nous voyons, à ce propos, s'élever souvent les plus justes critiques. Il devrait exister pour nos écoles un règlement stipulant d'une manière ferme les devoirs de propreté et de

politesse des élèves. Dans ces conditions on pourrait alors sévir, règlement en main, contre ceux qui ne veulent pas se conformer aux règles exigibles de la bienséance.

M^{me} *Ballet* appuie vivement cette idée, le maître pourrait alors exiger ce que nous ne pouvons obtenir maintenant qu'à grand'peine, grâce d'une part à l'obstruction des parents et d'autre part à la tolérance peu explicable de quelques fonctionnaires, parmi lesquels on pourrait citer une personne qui ne permettait pas que l'on touchât aux têtes à poux; à notre époque de spécialisation, cela pourrait conduire à la création d'une classe à poux. (Hilarité prolongée).

Après une petite discussion, qui démontre l'efficacité de l'action combinée de la surveillance médicale d'une part et de l'observation d'un règlement hygiénique de l'autre, tout le monde tombe d'accord sur la proposition de M. Baatard.

L'idée d'un règlement semblable et de sa diffusion par voie de brochure est adoptée à l'unanimité.

La discussion se porte ensuite sur les classes gardiennes. M. le *Président* se demande si ces classes produisent bien les fruits désirables, si elles sont bien tenues et si on y apporte toujours le sérieux nécessaire. Et cependant on doit bien songer que si l'Etat s'impose des sacrifices pour les ouvrir, il faut que ce ne soit pas en pure perte, mais que les enfants plus ou moins moralement abandonnés qui les composent y soient l'objet d'une action vraiment éducatrice. Tous ceux d'ailleurs qui devraient y être recueillis sont loin d'en profiter et y échappent volontiers.

M^{me} *Ballet* et M. *Maerky* se plaignent de ce que les cuisines scolaires donnent leurs repas dans des locaux de gymnastique, qui ne restent jamais propres.

M. *Maerky* voudrait que des locaux spéciaux fussent exclusivement réservés aux classes gardiennes, mais plusieurs membres font observer que ce serait se heurter à des dépenses impossibles.

Les conclusions du rapport de M^{me} *Ballet* relatives aux classes gardiennes sont approuvées à l'unanimité.

M. *Léon Favre* demande que les propositions que l'Assemblée vient d'admettre soient transmises au Département de l'Instruction publique, par une délégation du Comité, pour que nous puissions être assurés qu'elles ne resteront pas sim-

plement à l'état de vœux platoniques. Notre collègue regrette que l'on ne procède pas ainsi d'une manière régulière; nos discussions n'aboutissent que rarement à des résultats pratiques et elles se réduisent ordinairement à des coups de bâton dans l'eau.

M. *le Président* admet que le mode de faire préconisé par M. Léon Favre puisse être bon dans certains cas, mais non d'une manière générale. Notre Société n'est pas un second Département qui impose sa volonté; nous ne sommes ici que pour nous instruire mutuellement et émettre nos vœux avec désintéressement. Le Département reçoit notre bulletin et prend par là connaissance de nos discussions. On ne peut pas obliger les idées à aboutir. Il y a huit ans déjà que nous avons réclamé une organisation du stage et ce n'est que tout dernièrement que la Commission scolaire et ensuite le Conseil d'Etat ont adopté à ce sujet la solution que nous avons toujours recommandée. Nous devons être constamment en avance sur notre temps, répandre des idées justes et neuves, en gardant l'espérance qu'elles seront les réalisations de demain. Nous ne pourrions d'ailleurs envoyer une délégation au Département chaque fois que nous prenons position sur une question. Une idée peut être juste en soi et être émise à un moment où il ne serait pas bon que l'on s'emballât pour la voir aboutir. En temporisant, le Département fait parfois aussi œuvre utile, car les solutions se modifient avec le temps et gagnent souvent à ce que l'œuvre de la réflexion se fasse autour d'elles avant qu'elles soient appliquées avec maladresse peut-être. D'ailleurs n'oublions pas que tout se traduit par des questions de budget et que là surtout il faut aller avec prudence et avec le sentiment de l'opportunité.

Nous sommes timides peut-être; cela vaut parfois mieux que de ne point être modestes.

M. *Léon Favre* comprend très bien les objections présentées par notre président.

Il ne voudrait nullement que nous nous montrions excessifs, mais que nous attirions davantage l'attention des autorités scolaires sur les réformes que nous jugeons nécessaires, non pour que les autorités les appliquent du jour au lendemain, mais pour qu'elles veuillent bien y prendre ce que les circonstances permettent de regarder comme plus facilement

ou plus immédiatement réalisable. C'est à cela que se bornent purement et simplement ses intentions.

M. *Rosier* trouve que la démarche aurait du bon en ce qui concerne les vœux formulés aujourd'hui, mais il n'en faudrait pas abuser, si nous voulons que les délégations que nous pouvons envoyer au Département dans un cas spécial conservent quelque efficacité. Il ne sert à rien de vouloir aller trop vite quand le budget n'en peut pas faire les frais.

M. *Sigg* trouve qu'une délégation ne serait pas utile dans le cas particulier, car nous ne demandons à l'Etat rien moins qu'une dépense de 30 à 40,000 fr. Une lettre serait suffisante.

M. *Léon Favre* estime bien que nous devons nous baser sur les ressources budgétaires et se rallie bien volontiers à l'idée de l'envoi pur et simple d'une lettre.

Ce point de vue est adopté par l'Assemblée.

M. *le Président* constate que toutes les conclusions formulées par M^{me} Ballet ont été approuvées et il réitère à l'auteur ses vifs remerciements pour son travail si complet et si bien étudié.

Sur la proposition de M. *Rosier* le 3^e objet à l'ordre du jour, est, vu l'heure tardive, renvoyé à la prochaine séance.

4^e Propositions individuelles.

Aucune proposition ne se fait jour.

La séance est levée à 4 h. $\frac{1}{4}$.

Le Bulletinier,

GROSGURIN, Louis.

